



problème de terrain perdu en cours de route

Par **andro**, le **31/01/2012** à **17:20**

bonjour,

à sa mort mon père m'a donné deux parcelles A et B, l'une entourant l'autre. Mais par erreur la parcelle A entourant la seconde parcelle B n'a pas été transmise à mon père si bien que je n'ai pu en devenir propriétaire. Sa tante est morte il y a 30 ans et lui il y a 6 ans. On m'a parlé de faire un acte rectificatif, mais il semble que je vais devoir payer deux fois ! car il y aura deux actes notariaux à faire...

Le coût de ses actes est supérieur semble-t-il à la valeur du terrain (2000 m² de terre agricole)

Que se passe-t-il si je ne régularise pas la situation?

Un héritage peut-il être limité dans le temps?

Puis-je faire ce que je veux finalement de ce terrain ou pas?

De plus un voisin qui veut vendre son entreprise veut m'acheter un bout de la parcelle, moi je ne le désire pas, ai-je le droit de m'y opposer? peut-il profiter de cette situation pour s'approprier cette parcelle?

merci de me répondre!!!